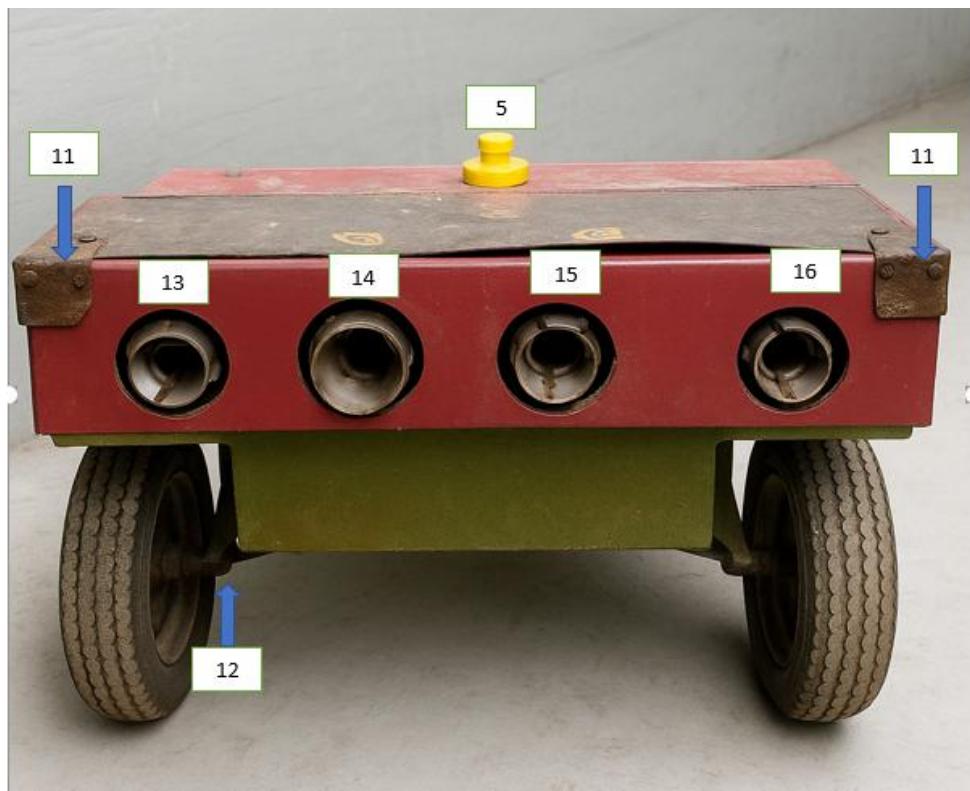
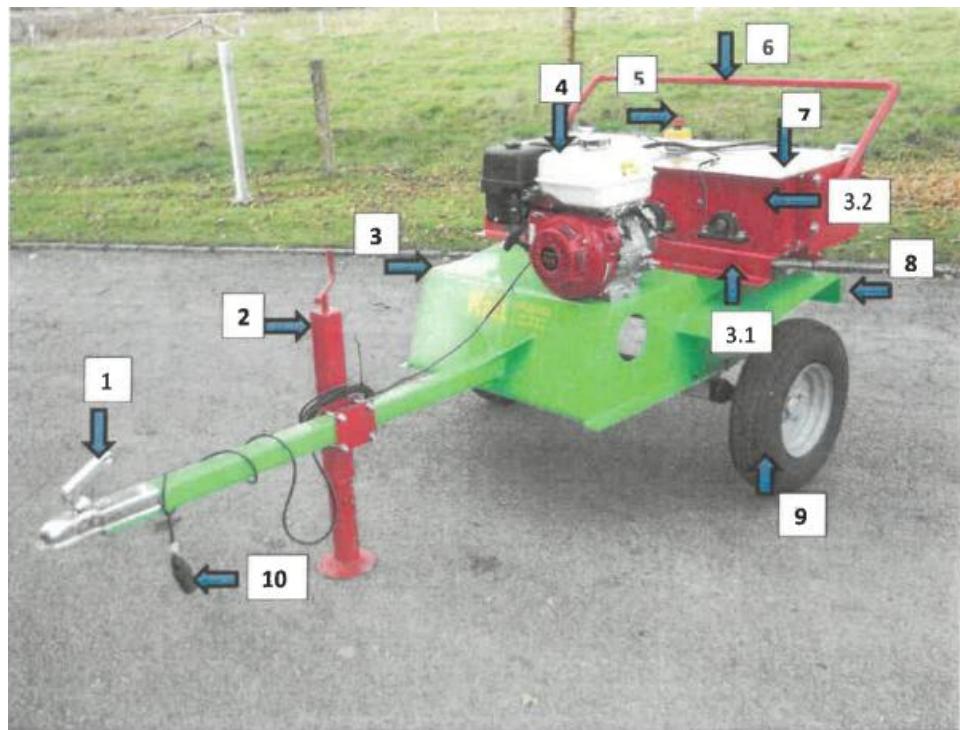


Tailleuse de pied de sapin de Noël



| Repères | Désignations |
|---------|--|
| 1 | Système d'attelage |
| 2 | Pied de stationnement |
| 3 | Châssis |
| 3.1 | Support paliers |
| 3.2 | Caisson |
| 4 | Moteur thermique essence sans plomb (95) |
| 5 | Arrêt d'urgence |
| 6 | Barre de protection |
| 7 | Capot |
| 8 | Garde-boue |
| 9 | Roues |
| 10 | Fiche d'éclairage 12v |
| 11 | Charnières de basculement capot |
| 12 | Essieu |
| 13 | Tête de coupe 50 mm |
| 14 | Tête de coupe 70 mm |
| 15 | Tête de coupe 60 mm |
| 16 | Tête de coupe 40 mm |

1. Instructions d'utilisation

Préparation :

- 1) Vérifier la tête de coupe à utiliser (50 mm, 60 mm, 70 mm, 40 mm) en fonction du diamètre des sapins à traiter.
- 2) Contrôler l'état des couteaux et des éléments de sécurité (barre de protection, capot).
- 3) S'assurer que la zone interdite est respectée et que rien n'entrave le fonctionnement.
- 4) Préparer le sapin et la zone de coupe, en s'assurant que le tronc est bien centré.

Procédure de coupe :

- 1) Positionnement du sapin :
 - Tenir le sapin par la base ou les branches supérieures, en gardant une prise ferme et stable.
 - Centrer le tronc par rapport à la lame.
- 2) Mise en marche :
 - Actionner la commande de démarrage (interrupteur, pédale ou levier selon le modèle).
 - Attendre la montée en vitesse complète de la lame.
- 3) Opération de coupe :
 - Avancer progressivement le pied du sapin contre la lame, sans à-coups.
 - Laisser la lame effectuer la coupe sans forcer.
- 4) Retrait du sapin :
 - Une fois la coupe terminée, écarter le sapin de la zone de coupe.
 - Contrôler visuellement la coupe pour vérifier la stabilité et la propreté.

Fin de cycle et nettoyage :

- 1) Arrêter le moteur et le laisser refroidir avant de déplacer ou ranger la machine.
- 2) Nettoyer soigneusement la machine (copeaux, sciure, résine) à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur industriel (pas à la main).
- 3) Contrôler visuellement l'état des têtes de coupe, des fixations et des éléments de protection.
- 4) Signaler toute anomalie ou pièce défectueuse à un responsable pour remplacement ou réparation.

2. Instructions de sécurité

Equipements de protection individuelle (EPI) :

- Gants anti-coupures.
- Lunettes ou visière de protection contre les projections de copeaux.
- Chaussures de sécurité à embout renforcé et semelle antidérapante.
- Casque anti-bruit si la machine est bruyante.

Vérifications avant utilisation :

- Vérifier visuellement l'état général de la machine :
 - Contrôler la présence et l'intégrité des carters de protection (barre de protection, capot).
 - Vérifier l'affûtage et l'état des couteaux (pas usés, pas endommagés).
 - S'assurer que l'arrêt d'urgence est accessible et en état de marche.
 - Vérifier le serrage des écrous, boulons et vis pour garantir la sécurité mécanique.
- Contrôler que la zone de travail est propre, dégagée de tout objet pouvant être happé ou projeté (branches, copeaux, résidus).
- S'assurer que le sol est plat, stable et non glissant (pas de pente ni d'encombrement).
- Vérifier que la machine est réservée aux personnes majeures (18 ans) et physiquement et intellectuellement aptes.
- Interdire l'utilisation à toute personne sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants ou en état de fatigue.

Consignes pendant l'utilisation :

- La machine ne doit être utilisée que par du personnel formé et autorisé.
- Tenir fermement le sapin, en gardant les mains et les bras hors de la zone de coupe et des zones interdites délimitées par la barre de protection et le capot.
- Ne jamais forcer la coupe : laisser la lame travailler à sa vitesse nominale.
- Marcher prudemment autour de la machine : pas de course, changements de direction lents et prudents.
- Ne jamais soulever ou transporter la machine lorsque le moteur est en marche.
- Ne pas tenter de retirer des chutes ou des résidus dans la zone de coupe lorsque la machine fonctionne.

- Surveiller attentivement la machine pour détecter tout bruit anormal, choc ou dysfonctionnement. En cas d'anomalie, arrêter immédiatement la machine et prévenir un responsable.
- Ne jamais effectuer d'intervention ou de réglage sur la machine en fonctionnement.

Consignes en cas d'incident ou d'urgence :

- En cas de blocage ou de bruit anormal, arrêter immédiatement la machine en utilisant l'arrêt d'urgence.
- Couper l'alimentation électrique avant toute tentative de dégagement ou de maintenance.
- Interdire toute réparation improvisée. En cas de panne, signaler au responsable et faire intervenir un personnel habilité.
- En cas de blessure, alerter immédiatement les secours et appliquer les gestes de premiers secours.

Après utilisation :

- Arrêter le moteur après utilisation et laisser le moteur refroidir avant rangement.
- Ne pas toucher les têtes de coupe avant l'arrêt complet de la machine (moteur thermique éteint).
- Nettoyer soigneusement la machine et l'aire de travail : retirer copeaux, sciure, résine et tout débris susceptible de provoquer des chutes ou un incendie.
- Couper l'alimentation électrique (ou débrancher la batterie si présente) avant toute opération de nettoyage ou de rangement.
- Maintenir la zone de travail dégagée et sécurisée pour la prochaine utilisation.

Consignes d'entretien :

- Effectuer un entretien avant et après la saison pour garantir la longévité et la sécurité de la machine.
- Nettoyer quotidiennement la machine pour éviter l'accumulation de résidus (copeaux, sciure, résine).
- Vérifier et entretenir l'affûtage des couteaux régulièrement.
- Contrôler la fixation des têtes de coupe et des éléments de sécurité (barre de protection, capot).
- Adopter des modes opératoires sûrs pour le nettoyage et la maintenance : jamais d'intervention moteur en marche.
- Cette machine est conçue exclusivement pour la coupe de bois naturel de sapin : ne pas utiliser pour d'autres matériaux.

3. Consignes de maintenance de base

Nettoyage quotidien après utilisation.

Vérification hebdomadaire des lames (affûtage ou remplacement si nécessaire).

Vérification régulière du serrage des vis et écrous.

Faire réviser la machine par un professionnel selon la périodicité recommandée par le fabricant (souvent annuelle).